



Huguette JACKSON

OPEN, le 05 novembre 2018

Négociations annuelles obligatoires (N.A.O.)



Les N.A.O. sont lancées.

Comme chaque année, vos organisations syndicales seront invitées à dresser la liste « à la Prévert » de leurs revendications.

Et, comme chaque année, la direction arbitrera... comme elle l'entend.

Il y aura, n'en doutons pas, une belle enveloppe pour les augmentations individuelles - à la tête du client - et probablement rien pour le collectif... une fois de plus.

Quand bien même depuis 2007 aucun procès-verbal d'accord n'a été signé, continuons malgré tout d'y croire et engageons-nous résolument dans cette négociation avec la volonté de défendre vos intérêts.

A ce jour, voilà les demandes que notre organisation syndicale se propose de relayer :

- ✚ Nous revendiquons **le rétablissement** du jour chômé le Lundi de Pentecôte.
- ✚ Nous demandons **au nom de l'égalité de traitement entre les salariés**, la systématisation du télétravail volontaire sur 1 et/ou 2 jours ainsi qu'une justification objective des refus - trop souvent arbitraires - par un examen des situations individuelles au travers d'une commission paritaire.
- ✚ L'humiliation subie par de nombreux salariés avec des gratifications dérisoires nous conduit à revendiquer qu'aucune augmentation de salaire ne soit inférieure à **50 €/net/mois** et que le montant minimum d'une prime de performance soit de **700 €/net**.
- ✚ Nous demandons que **le salaire minimum des cadres** soit porté au niveau du plafond mensuel 2019 de la sécurité sociale, **soit 3377 €/mois**.
- ✚ Nous demandons également que les emplois permanents soient occupés par des personnels permanents, **en recrutant des salariés en CDI** plutôt que de systématiser le recours à l'intérim.
- ✚ Nous requérons le déplafonnement de l'indemnité kilométrique au-delà de 5000 km/an, afin que les salariés qui ne bénéficient pas d'un véhicule de fonction n'en soient pas de leur poche !
- ✚ Nous souhaitons **un accompagnement financier revalorisé** pour les mobilités géographiques et fonctionnelles.
- ✚ Nous souhaitons également la revalorisation du ticket restaurant et une participation patronale d'au moins 60%, quelle que soit la classification.

**Cette liste n'est pas exhaustive. Nous l'enrichissons avec vous.
Faites-nous part de vos attentes, en direct ou par email sur notre boîte syndicale.**

Vos représentants CGT